

Image not found or type unknown



Site internet de competitions photos payant

Par **Alexa009**, le **14/04/2022 à 16:42**

Bonjour,rrnJe compte lancer bientôt mon site internet qui permet aux utilisateurs de participer à des competitions photos et de gagner de l'argent.rrnL'utilisateur doit payer une somme d'argent (5 euros) pour pouvoir participer à une competition.rnL'utilisateur doit soumettre une photo qui correspond aux règles de la competition.rnLes utisateurs votent pour elir le gagnant de la competition.rnLa récompense de la competition sera financée par les frais de participations et sera versée au gagnant.rrnMes questions sont:rn- Est ce que ce genre de site est legale en Francern- Est ce que c'est considéré comme un site de pari? rn- Est ce qu'il y a une demache necessaire à faire?rrnMerci pour votre aide.